INFORMATION MUNICIPALE
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

site internet
www.st-genest-malifaux.fr

MANIFESTATIONS SUR NOTRE VILLAGE

AVRIL 2018

- **MERCREDI 4 AVRIL, Espace Jules Verne, salles Nautilus - Némo :** pour la **12ème année** consécutive les élèves du collège Saint-Régis, en formation « chorale » proposent un concert de chants traditionnels et variés sous la direction de Monsieur Murray, leur professeur de musique.

  Deux séances sont prévues : 18 h et 20 h 30. *Voir article page 9*

- **JEUDI 5 AVRIL, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11 h à 12 h :** Permanence assurée par La Croix Rouge.

- **VENDREDI 6 AVRIL, salle polyvalente de la mairie, de 16 h à 19 h :** Don du sang.

- **SAMEDI 7 AVRIL :**
  - **Accueil salle des sports de 14 h à 17 h,** « Les gambinottes » organisent une chasse au trésor. Pour les enfants de 1 à 10 ans. Différents parcours. Récompense pour tout le monde.

    Inscription obligatoire au magasin I.D.K.D.O à partir du 9 mars.

Plus de renseignements sur **lesgambinottes@gmail.com** ou en passant par la **page facebook « association les gambinottes »**

◆ **SAMEDI 7 AVRIL :**

> **à 19h30, le Monto'zar** propose un dîner-spectacle « Paillette »

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : **contact@montozar.fr**, site : **www.montozar.fr**

> **salle de cinéma espace Jules Verne à 20h30 :**
la Commission Municipale d'Animation propose un théâtre musical « Violette Fugasse – Méfiez-vous du petit personnel »

Entrée : 12 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.
(Voir encart détachable en partie centrale).

◆ **SAMEDI 14 AVRIL, salle polyvalente de la mairie, à 14h30 :**
concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

◆ **MARDI 17 AVRIL, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h permanence :**
- d'un architecte du Parc du Pilat,
- de l'ALEC 42 (Renov'Action 42) **sur rendez-vous au 04 77 41 41 25.**

◆ **JEUDI 19 AVRIL :**

> **annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11 h à 12 h :**
Permanence assurée par La Croix Rouge.

> **salle des commissions de la mairie, de 14h à 15h30 :** permanence assurée par SOLIHA. (La fusion des réseaux PACT et Habitat & Développement forme le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat)

◆ **SAMEDI 21 AVRIL, à 19h30, le Monto'zar** propose un dîner-spectacle théâtre d'improvisation « Duo à trois : Du haut de l'imprévu »

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : **contact@montozar.fr**, site : **www.montozar.fr**

◆ **SAMEDI 28 AVRIL, Espace Jules Verne, Nautilus - Némo, 14h30 :**
concours de coinche organisé par l'AS Cartonne, suivi d'un repas.

◆ **LUNDI 30 AVRIL, Espace Jules Verne, salles Nautilus – Némo :**
soirée organisée par la classe 2018 et arrivée de la classe 2019.

MAI 2018

◆ **JEUDI 3 MAI : annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :**
Permanence assurée par La Croix Rouge.

◆ **VENDREDI 4 MAI, salle polyvalente de la Maire à 20h :** Le Centre Musical du Haut Pilat organise un concert-audition avec l'ensemble vocal école de Pélussin.

◆ **SAMEDI 5 MAI, à 19h30, le Monto'zar** propose une soirée « Contes et Potage de Printemps » avec les Ateliers de la Rue Raisin

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : **contact@montozar.fr**, site : **www.montozar.fr**

◆ **MARDI 8 MAI, Commémoration du 8 mai 1945 :**
- **à 11h :** rassemblement à la caserne des pompiers.
- **à 11h15 :** dépôt de gerbe aux monuments aux morts du cimetière.
- **à 11h45 :** après la cérémonie, un vin d'honneur sera offert en Mairie.

◆ **SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 MAI, salle polyvalente de la mairie,** exposition organisée par St-Genest Passion sur le thème de l'univers de la cuisine.

Entrée gratuite. Ouverture samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

◆ **MARDI 15 MAI, salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h permanence :**
- d'un architecte du Parc du Pilat,
- de l'ALEC 42 (Renov'Action 42) **sur rendez-vous au 04 77 41 41 25.**

◆ **JEUDI 17 MAI :**

> **annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :**
Permanence assurée par La Croix Rouge.

> **salle des commissions de la mairie, de 14h à 15h30,**
permanence assurée par SOLIHA. (La fusion des réseaux PACT et Habitat & Développement forme le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat)

◆ **VENDREDI 25 MAI, salle polyvalente de la mairie, à 20h30 :**
concours de tarot organisé par l'AS Cartonne.

◆ **SAMEDI 26 MAI :**

> **salle polyvalente de la mairie, à 14h30 :**
concours de coinche organisé par l'AS Cartonne.

> **devant l'Espace Jules Verne, à 20h30 :**
la Commission Municipale d'Animation propose un Concert A Capella de « Artmilles ».

Gratuit *(Voir encart détachable en partie centrale).*

> **à 19h30, le Monto'zar propose** un dîner spectacle : « Gaston Couté, poèmes d'un gâs libertaire, chantre des pauv'gens » Cie Atmosphère

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : **contact@montozar.fr**, site : **www.montozar.fr**

◆ **DIMANCHE 27 MAI, piste de bicross à la Croix Verte,** le bicross speed racing organise 2 épreuves chronométrées VTT et BMX RACE.

Infos sur : **facebook bicross speed racing**
www.bicross-speed-racing.com • 06 84 69 78 06

◆ **JEUDI 31 MAI, annexe rez-de-chaussée de la Maire, de 11h à 12h :** permanence assurée par La Croix Rouge.

JUIN 2018

◆ **VENDREDI 1ER JUIN, 19h30, le Montoz'ar propose** une soirée citoyenne et conviviale « Aux Arbres Citoyens ».

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : **contact@montozar.fr**, site : **www.montozar.fr**

◆ **SAMEDI 2 JUIN, école de l'Étang à partir de 8h :** l'association des Parents d'Élèves de l'École de l'Étang organise sa traditionnelle rando de l'Étang.

4 parcours marche : 5 – 9 – 15 et 26 km • **2 parcours VTT :** 14 et 25 km
Inscriptions et départ à l'école de l'Étang – Contact : 04 77 39 07 39

◆ **MERCREDI 6 JUIN, salle de cinéma espace Jules Verne :** gala de danse organisé par le Centre musical du Haut Pilat.

◆ **SAMEDI 9 JUIN, Espace Jules Verne, salle Nautilus :** Assemblée Générale du Basket Club suivie d'un repas.

◆ **DIMANCHE 10 JUIN, salle de cinéma espace Jules Verne :** gala de danse organisé par le Centre musical du Haut Pilat.

◆ **JEUDI 14 JUIN, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :** Permanence assurée par La Croix Rouge.

◆ **VENDREDI 15 JUIN, à 19h30, le Montoz'ar propose un dîner-spectacle** « Wally ».

Sur réservation au **04 77 56 08 58**, mail : **contact@montozar.fr**, site : **www.montozar.fr**

◆ **SAMEDI 16 JUIN, stade de la Croix de Garry à partir de 8h :** Tournoi des jeunes organisé par le Club Haut-Pilat Interfoot.

◆ **SAMEDI 16 JUIN, Fête de la musique :** organisée par les bars et la commission animation.

◆ **MARDI 19 JUIN : salle des commissions de la mairie, de 14h à 16h permanence :**
• d'un architecte du Parc du Pilat,
• de l'ALEC 42 (Renov'Action 42) **sur rendez-vous au 04 77 41 41 25.**

◆ **JEUDI 21 JUIN, salle des commissions de la mairie, de 14h à 15h30,** permanence assurée par SOLIHA. (La fusion des réseaux PACT et Habitat & Développement forme le mouvement SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat)

◆ **VENDREDI 22 JUIN, stade de la Croix de Garry à partir de 19h :** Tournoi des plus de 40 ans organisé par le Club Haut-Pilat Interfoot.

◆ **JEUDI 28 JUIN, annexe rez-de-chaussée de la mairie, de 11h à 12h :** Permanence assurée par La Croix Rouge.

◆ **VENDREDI 29 JUIN, au gymnase,** Fête de l'École de l'Étang.

◆ **SAMEDI 30 JUIN, au gymnase,** Fête de l'École Saint-Joseph.

EN AVANT-PREMIÈRE - JUILLET 2018

◆ **DIMANCHE 8 JUILLET, de 8h à 18h, rue Jean Meunier, devant le cinéma Jules Verne : 17ème édition du vide greniers.** L'emplacement est fixé à 7 € pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Inscription obligatoire auprès du secrétariat de Mairie, **tél. 04 77 51 20 01** à partir du **mardi 12 juin.** L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

◆ **SAMEDI 14 JUILLET :**

> **Feu d'artifice** précédé de la **retraite aux flambeaux** et d'une a**nimation « Croqu'notes » BANDA**.

> **Bal organisé** par la Classe 2019.

Espace Jules Verne

Retrouvez le programme chaque mois sur le site internet www.st-genest-malifaux.fr (rubrique « cinéma ») et dans les commerces du canton.

Prochainement :

Amoureux de ma femme, Pierre Lapin...

AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG : ZONE 30 ET ZONE BLEUE

APRÈS LE TEMPS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET DE LA RÉFLEXION, LE TEMPS DE LA DÉCISION.

Le Conseil Municipal a demandé au CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) de réaliser un diagnostic, suivi de propositions, autour des questions de mobilité, sécurité, stationnement, accessibilité à l'espace public, accès aux commerces au cœur du village.

LE TEMPS DE LA RÉFLEXION :

- **04/04/17 :** diagnostics « en marchant » et « sur table » avec la population pour faire remonter les points positifs et négatifs autour de ces questions.
- **06/09/17 :** le CEREMA présente le diagnostic au Conseil Municipal.
- **10/10/17 :** réunion de travail avec la commission urbanisme sur les propositions du CEREMA, c'est-à-dire sur l'ensemble de ce qu'il est possible de mettre en place dans le cadre des lois actuelles.
- **16/11/17 :** présentation en réunion publique à la population et recueil des diverses opinions.
- **21/12/17 :** travail du Conseil Municipal sur les remontées de la réunion publique.
- **24/01/18 :** présentation aux commerçants du centre bourg et recueil des réactions.
- **02/03/18 :** travail du Conseil Municipal sur les remarques et suggestions.
- **30/03/18 :** validation par le Conseil Municipal.

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé en donnant leur temps, en partageant leur remarques et propositions, à enrichir la réflexion et contribuer à l'avancement de ce dossier.

LES PRINCIPAUX CONSTATS :

Vous trouverez sur le site internet de la commune ces deux documents : diagnostic et propositions.

Mobilité, sécurité : flux de véhicules en augmentation, concentration de la circulation au carrefour de 2 routes départementales, sentiment de vitesse excessive.

Accessibilité, stationnement : dans un rayon de 5 minutes à pied de la mairie, nous disposons actuellement de 320 places de stationnement. Cela n'est pas négligeable, mais il est nécessaire d'améliorer la rotation des véhicules arrêtés pour rendre plus performante l'offre de stationnement.

LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE :

- améliorer la sécurité des déplacements en mode doux,
- réduire la vitesse des véhicules motorisés au cœur du centre-bourg,
- promouvoir et valoriser la marche pour les déplacements de proximité,
- améliorer l'accès aux commerces dans un objectif de maintien de leur vitalité.

LE TEMPS DES DÉCISIONS : UNE ZONE 30 ET UNE ZONE BLEUE, COURANT PRINTEMPS 2018

Suite à l'ensemble de cette concertation, nous vous proposons de mettre en place au cœur du village :

- **une zone 30 pour assurer davantage de sécurité et créer un espace de circulation apaisée :**
  - **RD 501 : du N°8 rue du Forez au N°13 rue de la Semène,**
  - **RD 22 : du N°18 rue du Feuillage au N°24 rue du Velay,**
  - **Rue de l'Étang : devant l'école publique,**
  - **Rue Saint Rambert : du N°1 au N°21 pour permettre aux vélos d'emprunter cette rue dans les deux sens.**

- **une zone bleue pour fluidifier le stationnement et renforcer la dynamique commerciale :**

Stationnement gratuit à durée limitée avec disque : sur la place de la mairie, la place Maréchal Foch et la place de l'église. Cela représente 60 places (soit environ 20%) des 320 places à 5 mn à pied du centre du village.

Le stationnement sera autorisé pendant 1 heure maximum, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à

Place Foch - Saint-Genest-Malifaux

19h (sauf le dimanche après-midi, où le stationnement permanent sera possible).

Pour accompagner le passage en zone bleue, deux parkings de délestage vont être créés : un à la place de la salle Saint Rambert et un dans l'emplacement acheté par la commune rue Bergazzy. Ce dernier permettra aussi, dès son ouverture, de supprimer le stationnement sur trottoir du N°3 au N°13 rue de la Semène, et ainsi, de rendre aux piétons un véritable espace de circulation accessible.

De plus, dès la mise en place des panneaux indicateurs, la municipalité vous invite à venir retirer gratuitement, aux heures d'ouverture de la mairie, un disque bleu européen.

Toute règle pour être efficace est assortie de sanction, permettez-nous de vous la rappeler : au 01/01/2018, pour le dépassement du stationnement autorisé en zone bleue, amende nationale de 35€. Au cours du stationnement, il est interdit de changer l'horaire du disque pour rester plus longtemps.

LE TEMPS DE L'ADAPTATION

Ceci peut être source de changement de nos habitudes quotidiennes. C'est pour cela que nous vous proposons d'en faire l'expérience pendant quatre saisons. Ainsi, après un an de mise en place, nous pourrons faire un bilan et effectuer des ajustements, si nécessaire. Pour apprécier au mieux l'efficacité de ces mesures, il est important que chacune et chacun montre sa volonté de vivre ensemble en respectant les règles qui donnent à toutes et à tous la liberté de mener ses activités dans le respect des autres. Nous comptons sur vous pour qu'ensemble nous valorisions la sécurité, l'accessibilité à la dynamique commerciale, la rencontre et la convivialité dans un espace de circulation apaisée : **« cœur de village ».**

VOTRE AVIS

Si vous souhaitez faire des remarques et des propositions, vous pouvez compléter ci-dessous et les faire parvenir en mairie :

Nom : ..... **Prénom :** .....

Adresse : .....

Remarques et propositions Zone 30 :

.....

.....

Remarques et propositions Zone bleue :

.....

.....

seuls les bulletins identifiés seront pris en compte.

INFORMATIONS CULTURELLES

CONCERT PAR LA CHORALE DU COLLÈGE SAINT-RÉGIS

MERCREDI 4 AVRIL 2018 • SALLE NÉMO

ESPACE JULES VERNE – SAINT-GENEST-MALIFAUX

« Elles », spectacle proposé par le chœur (direction : Christopher Murray, professeur et chef de chœur) et les ateliers solistes et théâtre du Collège Saint-Régis.

Deux séances sont prévues (18h et 20h30) avec la participation de Cécile Mathevet, chef de chœur de l'ensemble vocal féminin « Artmilles », notre partenaire musical de cette année. Cette collaboration permet aux jeunes chanteurs de perfectionner leur « boîte à outil » vocale, et de bénéficier de la direction et des conseils d'un chef de haut niveau. Elle est aussi en lien direct avec le thème de cette année, puisque le répertoire est constitué exclusivement d'œuvres créées par ou pour des femmes. Comme chaque année, cette soirée croisera les chants avec des textes de l'atelier théâtre animé par Alexa Vinatier, professeur de français, avec le concours de Robert Bianchi, comédien et metteur en scène du Théâtre de la Tarlatane. François Gonnet au son et Olivier Richard aux lumières initieront des élèves du collège aux techniques du spectacle. Valentine Berne et Mathilde Guillot, jeunes choristes d'Artmilles participeront à ce spectacle, dans un échange qui verra les solistes du chœur rejoindre Artmilles au grand complet lors du spectacle du **samedi 26 mai à 20h30** à l'Espace Jules Verne, proposé dans le cadre de la saison culturelle municipale.

VOYAGES DES ÉLÈVES DE 3ÈME DU COLLÈGE SAINT-JEAN-FRANÇOIS RÉGIS

DANS LE VERCORS, « SUR LES PAS DES MAQUISARDS »,

JEUDI 8 ET VENDREDI 9 MARS 2018

Le jeudi 8 mars, à 7h, 44 élèves de 3ème du collège Saint-Jean-François- Régis et leur 4 accompagnateurs sont partis pour deux jours de découverte dans le Vercors. L'objectif de ce séjour était de découvrir ce haut lieu de la Résistance. En amont, ils avaient travaillé cette période historique en cours et surtout, ils avaient effectué des recherches sur un résistant ou une résistante français(e). Ceux qui avaient réalisé les meilleurs travaux ont ainsi pu partir, ce voyage ayant été rendu possible grâce à un des partenaires sollicités, la Fédération Nationale André Maginot qui a financé le transport.

Dès leur arrivée, ils ont visité le Mémorial de la Résistance au col de la Chau afin de mieux connaître et comprendre les événements dramatiques qui se sont déroulés dans ces lieux et plus particulièrement au cours du mois de juillet 1944. Ensuite, la visite du musée de la Résistance à Vassieux-en-Vercors a été l'occasion de voir un grand nombre d'objets de cette époque qu'ils ont pu manipuler : poste émetteur, casques, téléphone portable de l'époque, brassard, etc.

Le lendemain, des guides les ont conduits sur les lieux de mémoire : visite du village de Vassieux-en-Vercors détruit à plus de 90% lors des combats. La présence de carcasses de planeurs témoigne de la manière dont les Allemands sont arrivés, prenant par surprise habitants et maquisards. Ensuite, les élèves se sont dirigés vers la Nécropole de Vassieux-en-Vercors pour un temps de recueillement sur les tombes des victimes connues et inconnues.

L'après-midi, le car les a emmenés à la grotte de la Luire qui a servi d'hôpital pendant quelques jours avant que les Allemands n'arrivent et ne massacrent les blessés. Le personnel soignant sera lui aussi exécuté ou déporté. La journée s'est terminée à la Chapelle en Vercors, où le mur de fusillés rappelle la barbarie avec laquelle l'occupant a agi dans le Vercors.

Ce séjour aura permis aux élèves de mieux comprendre ce qu'a été la Résistance durant ces heures sombres de l'Histoire de France. Alors que les derniers acteurs de cette époque ne sont plus très nombreux, ce travail sur la mémoire accompli par les 3èmes doit les aider à mieux comprendre le présent et surtout à devenir de futurs citoyens responsables. Le 23 mars prochain, ils passeront le Concours National de la Résistance et de la Déportation qui cette année a pour thème « S'engager pour libérer la France ».

SAMEDI 7 AVRIL 2018

SALLE DE CINÉMA ESPACE JULES VERNE
à 20h30

HUMOUR
THÉÂTRE MUSICAL

GRATUIT -12 ANS

ENTRÉE : 12 €

Réservation : Office du Tourisme 04 77 51 23 84

VIOLETTE FUGASSE
Méfiez vous du petit personnel

Violette est employée de maison chez une grande cantatrice. Du fond de sa cuisine, lors d'un gala donné au château, elle nous dévoile ses pensées secrètes, les plus légères comme les plus terrifiantes. Le tout dans son langage cocasse, imprégné de ses origines stéphanoises ! Avec Julien, elle est prête à tout pour sortir de sa condition et prendre sa part du gâteau. Tels deux bouffons tragi-comiques, ils vont faire basculer la soirée en un thriller tout à fait désopilant...

Compagnie Grand Ménage

SAMEDI 26 MAI 2018

EN EXTÉRIEUR
à 20h30

CONCERT
A CAPELLA

GRATUIT

ARTMILLES
« Saule » (soleil)

Des voix féminines multiples, réunies autour d'un même projet : faire exister la musique vocale des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles là où on ne l'attend pas, surprendre de nouveaux publics et oser des collaborations inattendues...

En un mot, sortir la musique dite « classique » de son écrin parfois intimidant. Faire le pari qu'elle peut vivre et être aimée partout, même auprès de publics imprévus.

Créé en 2011 par Cécile Mathevet-Bouchet, Artmilles est un chœur constitué de choristes de bon niveau et de chanteuses professionnelles aux profils humains, vocaux et artistiques très riches.

Parce qu'Artmilles ne privilégie pas les lieux qui ont vocation à être habités par la musique, l'équipe se produira en extérieur : devant l'espace Jules Verne.

SAISON CULTURELLE
et animations 2018

SAMEDI 7 AVRIL	HUMOUR - THÉÂTRE MUSICAL « VIOLETTE FUGASSE »
SAMEDI 26 MAI	ARTMILLES CHŒUR DE FEMMES - MAÎTRISE DE LA LOIRE
SAMEDI 16 JUIN	FÊTE DE LA MUSIQUE
DIMANCHE 8 JUILLET	VIDE GRENIERS AVEC ORGUE DE BARBARIE
SAMEDI 14 JUILLET	FEU D'ARTIFICE + GROUPE MUSICAL « CROQU NOTES » : BANDA

Les spectacles ont lieu à l'Espace Jules Verne

à St-Genest-Malifaux *sauf indication contraire*

POUR LA BILLETTERIE

Sur place ou à l'Office du Tourisme, 1 rue du Feuillage,
42660 St-Genest-Malifaux. Tél. : 04 77 51 23 84

Mairie - Le Bourg - B.P.1 - 42660 Saint-Genest-Malifaux
Tél. : 04 77 51 20 01 - Fax : 04 77 51 26 71
E-mail : mairie@st-genest-malifaux.fr
www.st-genest-malifaux.fr

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

SORTIE DU BULLETIN N°26 • LE SAMEDI 7 JUILLET •
À 10H30, SALLE POLYVALENTE DE LA MAIRIE.

L'ASSOCIATION LES FOGIÈRES

FÊTE SES 40 ANS LE SAMEDI 7 JUILLET, SUR LE THÈME
« LES FOGIÈRES FONT LEUR CIRQUE".

Objectif : Offrir aux enfants une journée festive sur le thème "Les Fogières font leur cirque".

Financement participatif : https://www.helloasso.com/associations/les-fogieres/collectes/40-ans-les-fogieres-font-leur-cirque

Association « les Fogières » • La Combe 42660 • Saint-Genest-Malifaux
Tél : **04 77 51 43 15** • Fax **04 77 51 44 68** • **association.lesfogieres@wanadoo.fr**

MÉDIATHÈQUE

STATISTIQUES MÉDIATHÈQUE (2017)

Contexte socioéconomique dans lequel s'insère la médiathèque de Saint-Genest :

Saint-Genest-Malifaux, chef-lieu de canton, bénéficie d'équipements sportifs et culturels divers et nombreux. Ils offrent ainsi des possibilités d'activités riches et nombreuses à sa population. Le nouvel équipement de la médiathèque « Graine de Culture » s'insère donc dans ce contexte et participe à cette richesse. Afin d'assurer toutefois une cohérence au niveau du service mais aussi vis-à-vis de l'action communale, il apparaît judicieux d'établir plusieurs axes de travail et des objectifs clairs en terme d'acquisition et d'action culturelle.

Voici la répartition des publics des usagers de la médiathèque :

- Enfants -12 ans : **240**
- Adultes : 25/65 ans : **474**
- 15/25 ans : **58**
- Ados 12- 15 ans : **73**
- + 65 ans : **184**

Augmentation significative des lecteurs :

1029 lecteurs sont inscrits et ont au moins une fois utilisé les services de la médiathèque (337 lecteurs en 2016). Ce sont en grande majorité des Genésiens qui utilisent le service (81 %).

- **18 467 prêts** tous documents confondus sur les 6 premiers mois d'activité *(pour info, pour toute l'année 2016, le total étaient de 13314 prêts).*
- Un budget total de **22 756,07 €** *(4 581€ CCMP+18 175.07€ Saint-Genest)* a été dépensé pour l'acquisition des documents *(budget CCMP et Saint-Genest investissements confondus et tous docs confondus)* et environ 1000€ pour les abonnements de périodiques.

Les expositions et autres animations (6 manifestations au total) organisées ces derniers mois ont rassemblé : **507 personnes.**

- Le budget d'investissement conséquent mis à disposition par la commune et celui de la communauté de communes des monts du Pilat permettent l'acquisition d'un fonds de documents diversifié :
  100 CD • 220 DVD • 860 Livres • 17 abonnements de revues (8 enfants, 9 adultes)

Les bénévoles au nombre de 15 actuellement assurent un nombre important d'heures de présence et de tâches diversifiées :

Ensemble les bibliothèques de la communauté de communes du Pilat construisent le réseau de Lecture Publique des Monts du Pilat.

Il a pour objectif d'assurer une meilleure organisation des services, en mutualisant les moyens, afin d'apporter une offre et des services diversifiés.

Depuis le 1er janvier 2017, la CCMP travaille à la mise en place et à l'animation d'un réseau de lecture publique communautaire.

La communauté de communes gère les collections, l'informatisation, la mise en réseau, et assure la coordination et l'animation des bibliothèques.

Les communes gardent leur compétence en matière de gestion : des locaux pour leur bibliothèque, du personnel et d'action culturelle.

En 2018, une Carte de lecteur communautaire permettra au public d'accéder à l'ensemble du réseau de bibliothèques de la communauté de communes. Concrètement il sera possible d'emprunter des documents et de les rendre dans les bibliothèques de son choix.

Sur l'ensemble du territoire l'accès est gratuit pour l'emprunt de documents.
La mise en œuvre du réseau s'appuiera sur les communes mais également sur les membres bénévoles et salariés des bibliothèques.

HORAIRES
d'ouverture au public :

- les mardis de 16 h à 18 h 30
- les mercredis de 14 h à 18 h
- les jeudis de 9 h 30 à 12 h
- les dimanches de 9 h 30 à 12 h

RENSEIGNEMENTS:
Coordination Réseau de Lecture Publique
Mme Marlène SPANU
04 77 79 10 00
rlp@cc-montsdupilat.fr

ASSOCIATION FAMILLES RURALES (A.F.R.)

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'AFR

VACANCES DE PRINTEMPS

*** CENTRE DE LOISIRS DU 9 AU 13 AVRIL - DE 8 H À 17 H 45**

› Pour les 4-7 ans à la Forge *(enfants nés en 2011, 2012 et 2013)*

› Pour les 7-11 ans au Relais Familles *(enfants nés en 2010, 2009, 2008 et 2007)*

Le repas de midi est à prévoir - possibilité de réchauffer sur place

Nombre de places limitées : la priorité est donnée aux enfants qui fréquentent régulièrement la structure (mercredi, périscolaire...) et aux familles genésiennes.

**** Résidences d'Artistes ados du 18 au 22 avril***

Un groupe de jeunes participera au « FESTIVADO » à Bas-en Basset du 18 au 22 avril
La troupe de l'AFR jouera son spectacle « Éteins la télé la culture débarque dans ton salon » le samedi 21/04 à 17 h 30

VACANCES ESTIVALES

*** DU 9 JUILLET AU 3 AOÛT 2018**

À l'école de l'Étang de 8 h à 17 h 45 pour les 3 - 12 ans

Soirée familiale le vendredi 27 juillet

*** DU 6 AU 10 AOÛT ET DU 20 AU 31 AOÛT 2018**

› Pour les 4-6 ans à La Forge
› Pour les 7-11 ans au Relais Familles

Fermeture la semaine 13 au 17 août

Inscriptions à partir du mois de juin

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'AFR :

Renseignements pratiques au Relais des Familles - 22, rue de la Semène à Saint-Genest-Malifaux.
Tél. **04 77 06 58 40**

Permanences : mardi et jeudi de **8 h 30** à **12 h 30** et de **13 h** à **16 h**
Vendredi de **8 h 30** à **12 h**

mail : **relaisfamilles@neuf.fr**
blog : **www.afr.blog4ever.com**

JUDO

La judokate Fantine Rauzier est sélectionnée avec l'équipe de France pour participera à la coupe d'Europe Cadette de Croatie à Zagreb les 10 et 11 mars. Elle a remporté le tournoi de France à Cannes le 20 janvier et sa camarade Thelma Froment a terminé 5ème dans la même catégorie de poids.

RELAIS ÉCOUTE À DOMICILE

Familles rurales Vivre mieux ! Association de St Genest Malifaux

RELAIS ÉCOUTE

Vivre la dépendance, la maladie, le handicap peut être source de difficultés, de souffrance pour la personne et pour l'entourage aidant.

Le Relais Écoute à Domicile propose l'intervention d'une psychologue clinicienne à domicile ou sur un lieu de permanence gratuitement, jusqu'à 5 séances.

Sur orientation d'un partenaire qui relaie la demande de la personne concernée. La psychologue la contacte ensuite directement par téléphone.

ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT-GENEST-MALIFAUX (ASSGM)

STAGES FOOT-LOISIRS

Enfants nés entre 2003 et 2011 inclus • Semaines du 09 au 13, du 16 au 20 et 23 au 27 juillet • Une sortie par semaine • Stage agréé, encadrement diplômé : aides diverses acceptées

SEMAINE TYPE	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
matin	Accueil Présentation Stage Tests	Parcours naturel Tête Ball Goal à Goal	Sortie à la journée	Cooper Quizz Mini Ballon	Coupe d'Europe CPA
midi	Repas collège	Repas collège	Pique Nique fourni pour tous	Repas collège	Repas collège
a.m.	4 X4 7 X 7	Ateliers techniques	Voir programme	Autres sports	Repas collège
INFO	Pour l'inscription du matin prévoir 10mn. Merci de nous signaler tous les soucis de santé pouvant exister.	Le vendredi 14 juillet aura lieu une kermesse avec de nombreux lots. Le 12 juillet pas de sortie journée type	**Horaires** Accueil : 8 h 30-9 h Midi : 11 h 30 – 12 h Retour : 13 h 30 – 14 h Soir : 17 h 30 – 18 h	Un enfant ne partira qu'avec une personne connue et identifiée. Sur demande les plus grands peuvent rentrer seuls (12 ans)	Les parents sont cordialement invités à la remise des récompenses (à partir de 16h) Fin du stage 17h

TARIF

115 € la semaine avec repas • **85 €** sans repas

Dans tous les cas les goûters et le pique-nique du mercredi sont fournis pour TOUS

INSCRIPTION

Noël BRUNON Directement au stade

Par téléphone au **04 77 39 03 88**
ou **06 09 35 31 73**
Par mail : **asstgenestmalifaux@lrafoot.org**

INFORMATIONS PRATIQUES

Les Toqués Genésiens – restaurant
12 place Foch - 42660 Saint-Genest-Malifaux • 06 83 66 70 00

◇◇◇◇

Décor Loisirs Atelier de Verre
Lisbeth et Hervé VERZURA
2 rue du bois Ternay
42660 Saint-Genest-Malifaux
09 81 87 24 51 ou 06 78 96 24 67

◇◇◇◇

Bar à vin et cave à vin
à l'Auberge du Sapt – Alex Liotard
Le Sapt • 04 77 39 09 29

◇◇◇◇

Tabac – presse – Française des Jeux -
BIM Loterie - Papeterie - Confiserie Pierre Feasson
6 rue du Feuillage • 09 50 30 58 19

◇◇◇◇

SICC VRD Sylvain Dumond - Bureau d'études
6 route de la Combe • 06 74 78 02 04 • s.dumond@sicc-vrd.fr

◇◇◇◇

Carole André - Correspondante locale de presse La Tribune - Le Progrès
06 50 11 64 24 • carole.progres@nordnet.fr

DÉCHETTERIE DU SICTOM VELAY

Déchetterie - Lieu-dit « Le Pré »

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

› **les lundis et vendredis** de 13 h 30 à 17 h [1]
› **les mercredis et samedis** de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h [1]

[1] Du 1er mai et 30 octobre, fermeture à 18 h.

SUPPRESSION DE LA COLLECTE CERTAINS JOURS

› En ce qui concerne la collecte des ordures ménagères, le SICTOM ne procède plus à des doublages les jours fériés. Les collectes qui auraient dû se dérouler les lundis sont reportées au jeudi suivant. Les collectes qui auraient dû se dérouler les jeudis sont reportées au lundi suivant. Pour le vendredi 14 juillet la collecte est pareillement reportée au mardi suivant.

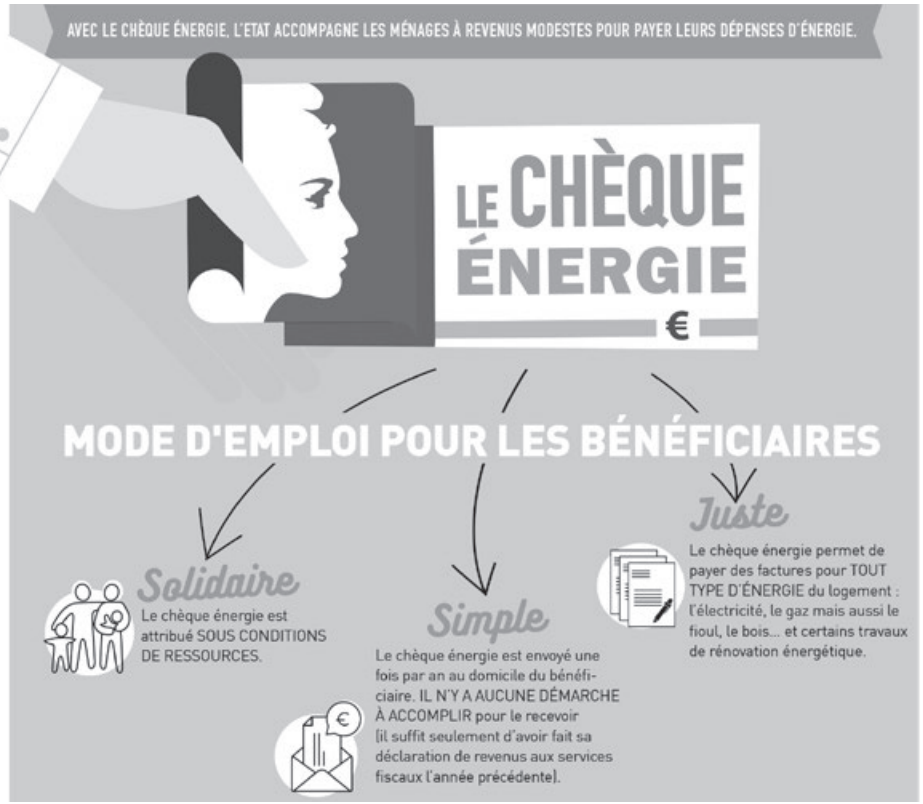

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site :
www.chequeenergie.gouv.fr
rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité

Des informations complémentaires sont disponibles sur le Site Internet de la commune où vous pourrez trouver la totalité du dossier.

www.chequeenergie.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

N° VERT 0 805 204 805
SERVICE ET APPEL GRATUITS

INFORMATIONS PRATIQUES

DIVERSES MESURES A VOCATION ÉCONOMIQUE MISES EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU PILAT

Les entreprises du territoire dont les projets concerneront la construction, l'extension, l'acquisition, l'aménagement de bâtiments bénéficieront **d'une aide à l'immobilier** à hauteur de **10%**, sur la base d'un investissement minimum de 80 000€ dans la limite de 300K€ de dépenses subventionnables.

Un aide à **l'investissement matériel** peut être accordée à hauteur de **10%** sur la base d'un **investissement minimum de 20 000 €** dans la limite de 300K€ de dépenses subventionnables.

Pour ces projets prendre contact avec :

Stéphanie BADUEL
Chargée de mission économie
Communauté de Communes
des Monts du Pilat
Ligne directe : **04 77 39 79 86**
Port. : **07 86 21 30 55**

OFFICE DE TOURISME

- **Avril :** mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 samedi de 9h à 12h
- **Mai et juin :** du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h Les jours fériés (1er mai / 8 mai et jeudi de l'Ascension), **bureau ouvert de 9h à 12h**

Attention le bureau sera fermé le jeudi 28 juin en raison de la journée "Connaissance du territoire".
1, rue du Feuillage - 42660 - Saint-Genest-Malifaux
Tél. **04 77 51 23 84** - fax **04 77 51-23 85** - mail : **ot.haut-pilat@wanadoo.fr**

Informations générales et pratiques : **www.parc-naturel-pilat.fr**
Offre touristique recommandée par le Parc : **www.pilat-tourisme.fr**
Portail des loisirs dans le Parc du Pilat : **www.pilatloisirs.fr**

TRANSPORT

MOPI : Maison de la Mobilité du Pilat

Son rôle est d'informer et de proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle et regroupe le Parc Naturel Régional du Pilat et l'association Pilattitude. Elle est située place de la Bascule à Saint-Julien-Molin-Molette. Accueil le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Téléphone les jours ouvrables au **04 77 93 46 86** • mail : **mopi@parc-naturel-pilat.fr**

Personnes - relais sur Saint-Genest renseignements auprès :
de Laurence MAGAUD au **04 77 39 02 70** et Françoise ROBERT au **04 77 51 43 51**

Renseignements auprès de MOPI au **04 77 93 46 86** ou **www.pilat-covoiturage.net**

MAIRIE

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

Vincent Ducreux : vendredi après-midi, **Christian Seux :** samedi matin, **Pascale Rochetin :** mercredi après 17h, **Philippe Massardier :** samedi matin, **Yvette Rochette :** jeudi 8h30-12h et vendredi 8h30-10h, **Michel Teyssier :** mardi matin et mercredi matin, **Geneviève Mandon :** samedi matin.

tVsCO 04 77 39 06 66